

MISE À JOUR QUESTIONS UE

FÉVRIER 2020



INFORMATION

La Commissaire chargée des Transports esquisse les priorités

La nouvelle Commissaire chargée des Transports, Madame Adina Valean, a esquisse ses priorités lors d'un discours adressé au Parlement européen, dans lequel elle a indiqué partager l'objectif de durabilité du Parlement européen comme étant la force motrice du débat sur la politique des transports. En outre, elle a réaffirmé que :

- Les actions en matière de politique des transports seront guidées par l'objectif du Pacte Vert européen visant à garantir la neutralité climatique à l'horizon 2050,
- Les technologies numériques seront utilisées pour rendre la mobilité intelligente, tout en étant durable,
- La Commission adoptera sa stratégie plus tard cette année – celle-ci comprendra des mesures visant à réduire significativement les émissions de CO₂ et de polluants, tous modes de transport confondus ; il s'agira d'utiliser la digitalisation et l'automatisation, ainsi que d'améliorer la connectivité et de garantir la sécurité et l'accessibilité,
- Les quatre principes qui guideront la contribution des transports au Pacte Vert européen seront : rendre le système des transports plus durable dans l'ensemble, mettre des solutions alternatives durables à la disposition des citoyens et des entreprises de l'UE, respecter le principe du pollueur-payeur dans tous les modes de transport et favoriser la connectivité et l'accès au transport pour tous,
- Pour ce qui concerne le transport routier, la Commission devrait mettre en œuvre d'autres mesures visant à : contribuer à accélérer l'adoption de véhicules propres et de carburants alternatifs, promouvoir les choix du consommateur et les pratiques à faibles émissions et investir dans des solutions à faibles ou zéro émissions, en ce compris l'infrastructure,
- La digitalisation facilitera la mobilité en tant que service et l'utilisation fluide de différents modes de transport lors d'un même voyage,
- La stratégie de la Commission sera élaborée afin de garantir une mobilité durable, moderne, accessible, sûre, sécurisée et compétitive pour les décennies à venir.

Tendances d'achat en matière de véhicules

L'étude menée par l'Association des constructeurs européens d'automobiles montre que la tendance d'achat du consommateur s'oriente lentement, mais sûrement, vers les voitures électriques. Dans l'ensemble de l'UE, les immatriculations des voitures diesel ont baissé de 3,7% au cours du dernier trimestre de 2019 par rapport à la même période en 2018, alors que la demande de véhicules fonctionnant avec d'autres types d'énergie, en ce compris les véhicules électriques, à l'éthanol et au gaz naturel liquéfié a enregistré une hausse de 66,2% au cours de la même période. Dans cette catégorie, les immatriculations de véhicules électriques rechargeables ont augmenté de 81,3% au cours du dernier trimestre de l'année – représentant jusqu'à 3,1% des véhicules neufs en 2019.

Infrastructure de recharge pour poids lourds

La directive sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs doit être révisée en 2021 et une indication suggère qu'elle rendra l'infrastructure électrique obligatoire tant pour les poids lourds que pour les voitures. L'indication suit l'avis du groupe environnemental T & E, suggérant que la moitié des distances actuelles parcourues par les poids lourds dans l'UE pourrait être couverte par des poids lourds électriques, si l'infrastructure de recharge était disponible. Il est dès lors demandé à la Commission européenne de soutenir le lancement d'infrastructures de recharge tant privées que publiques – notamment, étant donné que 80% des recharges des poids lourds se feront dans des dépôts privés aux débuts de l'électrification.

- 00 -

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont : Lars Genild (Président), Giuseppe Dell'Aversano, Wolfgang Eckel, Carla Fiocchi, Laurent Heriou, Johann König, Stanislav Minářík, Bob Owen, Christos Petridis, Kurt Sjoberg et Andrew Turner d'EPPA qui travaille avec la Commission.